



Principes directeurs de la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses

UNE VISION

Les Yéniches, Sintés et Roms font partie intégrante de l'histoire de la Suisse. Ces minorités ont droit à des conditions de vie dignes. La fondation entend par là non seulement la mise à disposition d'un espace de vie avec des aires d'accueil, mais aussi un droit de participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique. Il est primordial de porter une attention vigilante aux minorités pour leur permettre de survivre. Dans le même temps, les minorités sont elles aussi appelées à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, dans la mesure de leurs possibilités.

UNE IDENTITÉ PROPRE

La fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses agit tout en gardant à l'esprit les raisons de sa création : Elle a vu le jour afin de défendre l'avenir des Yéniches et Sintés marginalisés et contribuer à rectifier les injustices commises à leur rencontre au cours de l'histoire.

La fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses suit l'actualité et ses évolutions. Le mode de vie nomade relève en lui-même du défi dans un Etat où tout est organisé pour un mode de vie sédentaire. *C'est pour cette raison que la fondation place les questions concernant le mode de vie itinérant au centre de son travail. Les Yéniches, Sintés et aussi Roms nomades sont les groupes cibles de son action.*

Créée par la Confédération, la fondation est aussi subventionnée par cette dernière. Mais son rôle n'est ni celui d'une autorité publique ni celui d'une organisation yéniche ou sinté. Elle se définit comme une organisation assurant un rôle d'interface, avec un positionnement et une identité qui lui sont propres.

A QUI S'ADRESSE LA FONDATION ?

La fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses conseille les décideurs politiques, les pouvoirs publics et les organisations partenaires des pouvoirs publics. Elle s'adresse également aux professionnel-le-s des médias et autres cercles intéressés par ses activités. Elle entretient des contacts privilégiés avec les organisations et représentant-e-s des Yéniches, Sintés et Roms.

SES CHAMPS D'ACTIVITÉ

La fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses

- encourage la création et l'aménagement d'aires d'accueil officielles ;
- s'engage pour garantir la possibilité de la halte spontanée ;
- s'engage pour la mise en place de bonnes conditions cadres relatives à l'activité professionnelle des Yéniches, Sintés et Roms ;
- renforce les possibilités d'éducation et de formation professionnelle ;
- traite les questions juridiques et sociales ;
- promeut les projets culturels dans le cadre de son fonds dédié à la culture ;
- informe le grand public et contribue ainsi à ce que majorité et minorités cohabitent en paix.

MODE ET PRINCIPES DE TRAVAIL

La fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses endosse un rôle non seulement politique mais aussi d'experte et de porteuse de projet. Elle prépare à cet effet la documentation de référence, effectue le travail de relations publiques et de sensibilisation, ou initie des projets novateurs.

Elle entretient le dialogue avec les membres de la sphère politique, intervient dans les processus politiques et juridiques à divers niveaux étatiques. Elle noue de nouveaux contacts et entretient durablement les collaborations avec les autorités nationales, cantonales et communales, et encourage la mise en réseau. La fondation travaille main dans la main avec les organisations yéniches, sintés et roms et prend en compte leurs intérêts.

Berne, 26.6.2018